

**Bulletin d'inscription pour la 1000D – Les Vallons de Côte Chaude
Et les petits Vallons
Le 27 juin 2015 à 14h30**

Bulletin à remplir et à renvoyer avec le règlement à : **ACUQG** 25 rue Penel 42000 Saint Etienne

Nom :

Prénom :

Email :

Date de naissance :

Homme :

Femme :

Je m'inscris à :

La 1000D Les Vallons de Côte Chaude 20.4km 8€ avant le 22 juin 2015 10€ le jour de l'épreuve

Les petits Vallons 12km 6€ avant le 22 juin 2015 8€ le jour de l'épreuve

Je déclare avoir pris connaissance du règlement (sur valloncotechaude.canalblog.com)

Je l'accepte et dégage la responsabilité des organisateurs qui ne sauraient être responsables des éventuels accidents physiologiques futurs ou immédiats pouvant survenir aux concurrents.

Pour les licenciés présenter :

- Soit une licence athlétisme compétition, une licence athlétisme santé loisir ou un pass running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- Soit une licence FSCF, FSGT, UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention « Athlétisme » (Autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée....) ou une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon pour la saison en cours.
-

Pour les non licenciés :

Prendre une assurance personnelle et fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Date et signature ou signature des parents pour les mineurs

